

Moulins, le 15 avril 2025

179/25

**Objet :** Voyage à Thonon-les-Bains - Genève (3.6.2025)

Commémoration de la Journée Internationale des Casques Bleus des Nations Unies

PJ : programme du déplacement et bulletin d'inscription

Madame, Monsieur le Maire et Cher(e) Collègue,

L'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de l'Allier organise pour les élus de notre département, un déplacement en autocar, le **mardi 3 juin 2025**, à **Thonon-les-Bains et Genève** à l'occasion de la **Commémoration de la Journée Internationale des Casques Bleus des Nations Unies**.

En 2002, l'Assemblée Générale de l'ONU a instauré une Journée Internationale des Casques Bleus par le vote de la résolution 57/129, tous les 29 mai.

Cette journée a pour objectifs :

- d'honorer la mémoire des Casques Bleus de l'ONU qui ont perdu la vie au service de la paix ;
- de rendre hommage à tous ceux, hommes et femmes, qui ont servi et continuent de servir dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU pour leur professionnalisme, leur dévouement et leur courage.

Ainsi, le 29 mai de chaque année depuis son instauration, les bureaux de l'ONU, les Etats membres et les organisations non gouvernementales, organisent des événements à l'occasion de la Journée Internationale des Casques Bleus.

Depuis l'établissement de la première mission de maintien de la paix en 1948 jusqu'en avril 2018, 3 500 militaires, agents de police et civils ont perdu la vie au service de la paix. Simple contrôle du respect des cessez-le-feu à l'origine, le maintien de la paix a évolué au fil du temps et comprend désormais la protection des civils, le désarmement des ex-combattants, la défense des droits de l'homme, la promotion de l'état de droit, le soutien d'élections libres et régulières, la lutte contre les mines terrestres, etc. Les Casques Bleus oeuvrent également pour garantir que les femmes participent aux processus de paix, à la vie politique et aux services de gouvernance. Tous ces efforts sont des investissements fondamentaux pour construire une paix durable.

A cette journée sont conviés les anciens Casques Bleus, des enfants pour la transmission de la mémoire et **des membres de la société civile**.

Nous avons opté pour **un programme d'une journée**, dont vous trouverez le déroulement en annexe.

Le coût global du déplacement s'élève à **75€** par participant. **Vous pouvez bien entendu, si vous en avez le souhait, vous faire accompagner ou représenter pour ce déplacement par d'autres élus de votre commune. Les conjoints sont également les bienvenus.** Vous trouverez ci-joint un bulletin d'inscription à nous retourner par courrier accompagné de votre règlement par chèque. **Les inscriptions sont prises par l'AMF03 dans l'ordre où elles arrivent et dans la limite des 50 places disponibles au plus tard le 30 avril 2025.**

François FRADIN, notre directeur, se tient à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements qui vous seront utiles.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur le Maire et Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Présidente,  
**Véronique POUZADOUX**

